

CDC de l'Estuaire : le parcours de la création d'entreprise reprend à l'Agora

Lecture 1 min

Accueil • Gironde



■ Première rencontre entre les futurs entrepreneurs et les partenaires spécialisés. © Crédit photo : P. R.

Par Philippe Rucelle

7 octobre 2025 • Mis à jour le 07/10/2025 à 11h36.



La CDC de l'Estuaire propose un dispositif d'accompagnement pour la création d'entreprise, avec des ateliers et des conseils de professionnels locaux

Créer ou reprendre une entreprise, mener ce projet à bien, qui peut sembler une gageure, est grandement facilité par la participation au parcours de la création d'entreprise. « Le parcours est gratuit, ouvert à tous les habitants de Haute Gironde. Il est proposé chaque mois dans les locaux de l'Agora », explique le vice-président de la Communauté de communes Louis Cavaleiro. « C'est le 10^e anniversaire du dispositif. Avec 8 à 9 parcours par an, ce sont plus de 1 000 bénéficiaires, une centaine par an, qui ont suivi ce parcours », résume la directrice de l'Agora Magali Bodeï.

Le parcours est composé de cinq ateliers : réussir son étude de marché, définir sa stratégie commerciale, construire son business plan et mobiliser les aides, choisir son statut et financer son projet, devenir chef d'entreprise. Ces ateliers sont menés par des partenaires spécialistes (banque, comptable, Urssaf, Impôts, Chambre de commerce, Chambre des métiers, etc.), deux à chaque fois, qui interviennent bénévolement.

Accompagnement

Le jour de la reprise, ils étaient cinq avec des projets très différents, plus ou moins avancés, à bénéficier des conseils de Flora Quancard et Laurent Labrousse, du cabinet Quancard-Labrousse, et de la Banque populaire Aquitaine Centre atlantique (BPACA) par la voix du directeur des agences de Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde. À l'heure où il est possible de créer sur Internet, en quelques clics et sans vrai conseil, il peut être rassurant de rencontrer « des partenaires en proximité directe, avec des relations humaines, de vrais gens qui ne sont pas loin » pour le directeur de la BPACA.

« Ce parcours permet de créer son entreprise, de repousser le projet à plus tard, mais aussi de se rendre compte que le projet n'est pas viable, que l'on n'est pas fait pour être entrepreneur, ce qui peut éviter bien des écueils », relate Magali Bodeï qui invite : « si vous venez de créer mais que vous avez des doutes, participez au parcours de la création d'entreprise ».

Inscription gratuite au [05 57 42 75 60](tel:0557427560).

